

DNB - DEMANDE DE COMMUNICATION DE COPIES

Identification du candidat

Etablissement scolaire fréquenté.....Session.....

Nom.....

Prénom.....

Date de naissance.....

Adresse complète.....

.....

.....

Téléphone..... Adresse mail.....

Je demande les photocopies numérisées de mes copies produites pour les épreuves écrites suivantes :

Epreuve	Cadre réservé à l'administration				
	Centre de correction	Commission	Lot	Rang	N° anonymat
1.					
2.					
3.					
4.					

Les photocopies numérisées vous seront adressées par courriel à l'adresse que vous aurez indiquée ci-dessus.

Le présent document est à envoyer à l'adresse ci-dessous :

**Rectorat de l'Académie d'Orléans-Tours
DEC2 – Bureau du DNB
21 rue Saint-Etienne
45043 ORLEANS Cedex 1**

Ou à l'adresse courriel : dnb@ac-orleans-tours.fr

Rappel des modalités de communication :

Les copies sont communicables dans l'année qui suit la publication des résultats.

Pour des raisons matérielles, les demandes envoyées pendant les congés scolaires d'été ne pourront être traitées qu'à partir du mois de septembre.

La réglementation de l'examen ne prévoit pas la possibilité de faire procéder à une nouvelle correction.

La communication au candidat de sa copie d'examen n'est de nature à entraîner, en cas de contestation de la note, ni la remise en cause de celle-ci, ni du résultat final de l'examen.

Date

Signature du candidat ou de son représentant légal